

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Moni
belg



21018549

Déposé / Reçu le

02 FEV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0500 848 216**

Nom

(en entier) : **HORS-JEUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE DE LA FECONDITE 76 - 1070 ANDERLECHT**

**Objet de l'acte : NOMINATION – DEMISSION - TRANSFERT DE PARTS – TRANSFERT DE
SIEGE SOCIAL**

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue ce 21/12/2020 à 13h00 au siège social de la
SRL HORS JEUX.

Tous les associés sont présents. L'assemblée est valablement constituée.

Il a été décidé ce qui suit :

Monsieur PEREZ CARNEADO Santiago, domicilié à 103 Chaussée d'Ecaussinnes à 7090 Braine-le-
Comte (NN.59.11.29-081.74) démissionne de son poste de gérant en date du 11/12/2020.

Monsieur PEREZ FERNANDEZ Miguel-Angel, domicilié à 103 Chaussée d'Ecaussinnes à 7090 Braine-le-
Comte (NN.85.11.25-273.63) démissionne de son poste de gérant en date du 11/12/2020.

Décharge leur est donnée pour leurs mandats.

Monsieur PRIELS Ludovic, domicilié à 6000 CHARLEROI, rue de la Cité, 7 (NN 81.04.20-219.37) est
nommé au poste d'administrateur en date du 11/12/2020.

Madame VAN GUCHT Jennifer, domicilié à 6000 CHARLEROI, rue de la Cité 7 (NN.82.11.17-254.65) est
nommée au poste d'administrateur en date du 11/12/2020.

Le siège social de la SRL HORS JEUX est transféré à 6000 CHARLEROI, rue de la Cité 7 en date du
11/12/2020.

L'ensemble des parts sociales est redistribué entre les nouveaux administrateurs.

Nouvelle répartition des parts :

-Monsieur PRIELS Ludovic : 50 parts

-Madame VAN GUCHT Jennifer : 50 parts

Ces décisions sont approuvées à l'unanimité et prennent cours ce jour.

L'assemblée est levée à 13h30.

PEREZ CARNEADO Santiago
Gérant démissionnaire

PEREZ FERNANDEZ Miguel-Angel
Gérant démissionnaire

PRIELS Ludovic
Administrateur

VAN GUCHT Jennifer
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).